

TRAITEMENT POUR BALAI A FRANGES ENVIROSTAR GREEN

1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit: Traitement pour Balai à Franges EnviroStar Green
 Type de produit: Traitement pour la prévention de la diffusion des poussières

Numéro de produit : 214

Adresse du fabricant:

Amano Pioneer Eclipse Corporation
 Case postale 909
 1 Eclipse Road
 Sparta, NC 28675 / USA

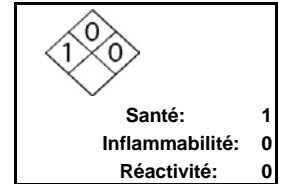
Coordonnées:

Téléphone: +1-336-372-8080
 Courrier électronique: msds@pioneer-eclipse.com
 Internet: www.pioneer-eclipse.com

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE: Déversement, fuite, incendie, exposition ou accident. Appeler CHEMTREC le jour ou la nuit. A l'intérieur des États Unis et du Canada au 1-800-424-9300. En dehors des États Unis et du Canada +1-703-527-3887 (appels en PCV acceptés).

2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Statut OSHA: Non classé comme dangereux.
Précautions d'emploi: Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir hors de portée des enfants.



Effets potentiels sur la santé:
Contact avec les yeux: Aucun prévu en utilisation normale.
Contact avec la peau: Aucun prévu en utilisation normale.
Inhalation: Aucun prévu en utilisation normale.
Ingestion: Aucun prévu en utilisation normale.

3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux.

4: PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer abondamment avec de l'eau. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau: Rincer abondamment avec de l'eau. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
Inhalation: Si la respiration est difficile, sortir à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

5: MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction: Produit chimique sec, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone
Procédures spéciales de lutte contre les incendies: Aucune
Produits combustibles dangereux: Les matériaux peuvent éclabousser au dessus de 212 ° F / 100 ° C
Risques inhabituels d'incendie et d'explosion: Aucune procédure spéciale recommandée de lutte contre les incendies

6: MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles: Mettre l'équipement de protection personnelle (voir Section 8). Garder les spectateurs à distance. Les planchers peuvent être glissants: faire attention pour éviter de tomber.
Précautions environnementales: Éviter que les déversements et le nettoyage ruissellent hors des égouts et des corps ouverts d'eau.
Confinement et assainissement
Petits déversements: Absorber les déversements avec un matériau inerte (par ex., sable, terre) et éliminer en tant que déchets conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.
Déversements importants: Endiguer et contenir les déversements avec une matière inerte (par ex., sable, terre). Transférer le liquide dans des contenants de récupération ou d'élimination du matériel d'endigement solide et séparer le contenu pour l'élimination.
Élimination des déchets: Enfouissement ou incinération des matières solides et des matériaux d'endigement en conformité avec les réglementations locales, étatiques et fédérales. Le liquide non récupérable doit être mis en fût et éliminé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation.
Stockage: Température de stockage (max. 60 ° C/140 ° F -. Min 1 ° C/34 ° F).
Autres informations: Protéger du gel, le produit peut se coaguler. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir hors de portée des enfants.

8: CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Valeurs limites d'exposition: Aucune limite établie pour les composants.
Contrôles d'ingénierie: Veiller à une ventilation correcte.
Équipement de protection individuelle (EPI)

TRAITEMENT POUR BALAI A FRANGES ENVIROSTAR GREEN

Protection des yeux / du visage: Lunettes de sécurité recommandées
Protection de la peau: Gants en caoutchouc recommandés.
Protection respiratoire: Aucune protection personnelle spécifique est nécessaire.

9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	liquide sans couleur	Odeur:	aucun parfum ajouté
Seuil olfactif:	N/E	pH:	8,0 ± 0,5
Point de congélation:	29 ° F / -2 ° C	Point d'ébullition:	212 ° F / 100 ° C
Point d'éclair:	non combustible	Taux d'évaporation:	moindre que l'eau
Inflammabilité:	non combustible	Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité:	N/E
Pression de vapeur:	moindre que l'eau	Densité de vapeur:	plus grande que l'air
Densité relative:	8,4 liv/gal @ 68 ° F/1,02 kg/l à 20 ° C	Solubilité:	100% soluble dans l'eau
Coefficient de partage (octanol n/eau):	N/E	Température d'auto-inflammation:	N/E
Température de décomposition:	N/E	Volatile par poids:	70-75%
Viscosité:	<10 centipoises @ 68 ° F (20 ° C)		

10: STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable en conditions normales
Conditions à éviter: Aucune connue
Matières incompatibles: Acides et bases forts
Produits de décomposition dangereux: Aucun connu
Réactions dangereuses: Aucune connue

11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Non déterminée sur le produit.

EFFETS LOCAUX

Contact avec la peau: Peut causer une légère irritation
Contact avec les yeux: Peut causer une légère irritation
Sensibilisation: Aucune prévue
Effets chroniques: Aucun prévu

EFFETS SPECIFIQUES

Cancérogénicité: Aucune connue
Effets sur la reproduction: Aucun connu
Tératogénicité: Aucune connue
Mutagénicité: Aucune connue

12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les données écologiques ne sont pas disponibles.

13: CONSIDERATIONS SUR L'ELIMINATION

L'élimination de ce matériel doit être en conformité avec les réglementations locales, régionales et nationales.

14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour le transport.

15: INFORMATION SUR LA REGLEMENTATION

Règlement/Rapports aux U.S.A. Les composants non soumis aux lois américaines de rapports (SARA 302/304, 313, CERCLA)
Droit d'État de connaître le statut : Les composants non soumis au Règlement de Rapport RTK (MA, NJ, PA, RI)

Ingrédient	Numéro CAS	MA - RTK	NJ - RTK	PA - RTK	RI - RTK
glycol de propylène	57-55-6	N/L	présent	présent	présent

Règlement/Rapports au Canada: Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger du *Règlement* sur les *produits contrôlés (RPC)* et la fiche technique santé-sécurité contient toutes les informations requises par le *CPR*.

Symbole de danger du Service d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS):

Ne pas classifié avec des symboles de danger.

Ingrédients nécessaires à la divulgation:

Ingrédient	Numéro CAS	% de poids :	Classification
glycol de propylène	57-55-6	>1 %	ne pas classifié

16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations utilisées:

N/E - Non établi
 N/L - Non classé

N/A - Non applicable

TRAITEMENT POUR BALAI A FRANGES ENVIROSTAR GREEN

Historique des versions :

04/01/2011- changement de format avec ANSI Z400.1-2004

Ni cette fiche de données, ni toute déclaration contenue aux présentes n'attribue ou n'étend concéder aucune licence, expresse ou implicite, en rapport avec les brevets délivrés ou en attente qui peuvent être la propriété du fabricant ou d'autres. Les informations contenues dans cette fiche de données ont été assemblées par le fabricant en fonction de ses propres études et du travail des autres. Le fabricant ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations contenues dans ce document. Le fabricant (indépendamment de sa faute) ou l'acheteur, les salariés de l'acheteur ou quiconque autre ne sera pas responsable pour tout dommage direct, spécial ou consécutif, découlant ou en connexion avec l'exactitude, l'exhaustivité, l'adéquation ou la fourniture de telles informations.

Cette fiche technique santé-sécurité a été fournie en conformité avec la Norme de communication des risques OSHA (29CFR1910.1200).

**** INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA SECURITE**

**** NE PAS JETER ** TRANSMETTRE AU RESPONSABLE DE LA SECURITE DE L'ENTREPRISE ****